

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
28**

**Nombre de votants :
28**

**Date de convocation :
15 décembre 2017**

**Date d'affichage :
28 décembre 2017**

L'AN deux mille dix-sept, le **21 décembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 15 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, CERLES (à partir de la question n° 2), DIOGON, Mme FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mme LAFOND (pour les questions n° 1 et 28), M. LAMY, Mmes MACHANEK, MONCEL, MONTFORT, PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué
absent aux questions n° 1 et 28

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
absente

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Daniel GRENET

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
absent sauf pour les questions n° 1 et 28

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Catherine VILLER

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale
absente

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Marie-Hélène SANNAT

M. Pierrick VERMOREL, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : François PRADEAU

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20171221-DELIB171229-DE
Date de télétransmission : 26/12/2017
Date de réception préfecture : 26/12/2017

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 DECEMBRE 2017**

QUESTION N° 29

OBJET : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) : communication de rapports d'activités 2016

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

L'article L5211.36 du C.G.C.T. prévoit que soit adressé au Maire de chaque commune membre d'un établissement public de coopération intercommunale, un rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication en Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **prendre acte des rapports sur l'exercice 2016, ci-annexés, fournis par les établissements suivants :**
 - **Syndicat Intercommunal d'Assainissement Rive Droite de la Morge**
 - **S.A.E.P (Syndicat d'Adduction à l'Eau Potable)**
 - **S.I.A.R.R. (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Riom) : rapport sur l'assainissement collectif**

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 21 décembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL